

MAIRIE DE SAINT-LEONARD  
(Seine Maritime)

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Article L2121-10 du C.G.C.T.)

La prochaine réunion se tiendra à la salle Henri Lambert le mardi 26 mars à 20 heures

## ORDRE DU JOUR :

1. Note budgétaire
2. Compte de gestion 2023
3. Compte administratif 2023
4. Affectation du résultat 2023
5. Aide aux voyages scolaires
6. Subventions aux associations
7. Vote du budget primitif 2024
8. Vote des taux d'imposition
9. Tableau fixant les durées d'amortissement
10. Convention d'assistance et de suivi (taxe locale sur la publicité extérieure)
11. Délégation de signature pour signer les autorisations d'urbanisme au sens de l'article L.422-7du code de l'urbanisme
12. Questions diverses

En mairie, le 18 mars 2024

Le Maire,

Bernard HOGUET

